

## COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER 2014-2020 DU GAL PAYS D'ALENÇON DU 27 NOVEMBRE 2017 A ALENÇON

### Présents :

#### **Collège public (6 membres présents) :**

Régis CHEVALLIER, Président du GAL du Pays d'Alençon – Titulaire  
Micheline CHOLLET, Conseillère Communautaire de la CDC des Sources de l'Orne – Titulaire  
Jean-Marie FIRMESE, Conseiller communautaire de la Communauté Urbaine d'Alençon – Titulaire  
Jérôme LARCHEVEQUE, Conseiller Communautaire de la Communauté Urbaine d'Alençon – Titulaire  
Monique NICOLAS LIBERGE, Parc naturel régional Normandie Maine - Titulaire  
Michel SALMON, Maire de Saint Aubin d'Appenai – Titulaire

#### **Collège privé (8 membres présents) :**

Lionel CORBIERE, Directeur de la Mission Locale du Pays d'Alençon – Titulaire  
Sandrine DESMOLE, Directrice de la Fédération ornaise des ADMR – Titulaire  
Patrick FROUARD, Administrateur de la Fédération Familles rurales de l'Orne – Titulaire  
Gilles HAVARD, Groupe La Poste – Titulaire  
Laurence LUBRUN, Administratrice de la Chambre d'Agriculture de l'Orne – Titulaire  
Rémy MESNIL, CLE Pays d'Alençon–Initiative Orne – Titulaire  
François ROBLIN, Directeur du CAUE de l'Orne – Titulaire  
Dominique VONTHRON, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat interdépartementale Calvados-Orne – Délégation Orne – Titulaire

### **Invités :**

Sophie DOUVRY, Conseillère départementale de l'Orne - Canton de Damigny  
Edmée DUFEU, Chargée de mission du Pays d'Alençon  
Patricia NOAL, Directrice en charge du programme LEADER du Pays d'Alençon  
Bastien PAJOT, Chargé de mission du Pays d'Alençon

### **Excusés :**

Francis BOURG, chargé de mission Pôle FEADER développement local - Conseil Régional de Normandie (service instructeur)  
Régine BISSON-LE PALLEC, Maire de Saint Sauveur de Carrouges - Titulaire  
Gérard LURCON, Maire de Saint Germain du Corbéis – Titulaire  
Frédéric BEAUCHEF, Maire de Mamers – Titulaire  
Carole JACQUIN-GRANGER, Administratrice de la CCI de la Sarthe – Titulaire  
Catherine SCHAEPELINCK, Administratrice de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe – Titulaire  
Guy DESCHOOLMEESTER, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe – Titulaire

Nombre de membres présents : **14 dont 8 appartenant au collège privé.**

Pour respecter la règle du double quorum, au minimum 11 membres doivent être présents au comité dont 6 au moins appartiennent au collège privé.

**La règle du double quorum est respectée**, les décisions prises lors du comité de programmation du 27 novembre 2017 sont par conséquent valides.

Le sixième comité de programmation LEADER du Pays d'Alençon s'est tenu à la Chambre d'Agriculture de l'Orne à Alençon.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu suite au comité de programmation LEADER du 29 mai 2017
2. Approbation de la demande d'avenant n°3 adoptée par la Région lors du Comité Régional de programmation FEADER du 7 juillet dernier visant à modifier les annexes : 2 « Eléments financiers » et 8a/8b « Circuits de gestion »
3. Etat de la mise en œuvre du programme LEADER
4. Examen de 7 dossiers pour un avis d'opportunité
5. Examen de 2 dossiers pour un avis définitif
6. Questions diverses

Il est rappelé que les membres délibérants présents au comité de programmation s'engagent

- à faire connaître au Président du comité toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptibles de conduire à un conflit d'intérêts
- à ne pas prendre part à la décision relative aux opérations sur lesquelles il se trouverait en situation de conflit d'intérêts.

## **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER DU 29 MAI 2017**

⇒ **Approbation** du compte-rendu du comité de programmation LEADER du 29 mai 2017

## **2. APPROBATION DE LA DEMANDE D'AVENANT N°3 ADOPTEE PAR LA REGION LORS DU COMITE REGIONAL DE PROGRAMMATION FEADER DU 7 JUILLET DERNIER VISANT A MODIFIER LES ANNEXES : 2 « ELEMENTS FINANCIERS » ET 8A/8B « CIRCUITS DE GESTION »**

Afin d'homogénéiser la mise en œuvre des programmes LEADER entre les PO Bas Normand et Haut Normand et de clarifier les missions entre le GAL, la Région Normandie (autorité de Gestion) et l'ASP (autorité de paiement), il est procédé à des modifications de l'annexe 2 et de l'annexe 8a/ 8b.

⇒ **Approbation** de la demande d'avenant adoptée par l'Autorité de Gestion lors du Comité Régional de Programmation FEADER du 7 juillet dernier, visant à modifier les deux annexes suivantes aux conventions GAL-AG-OP :

- annexe 2 « Eléments financiers » : modification du tableau 2.2 « profil de paiement »
- annexes 8a et 8b « Circuit de gestion pour les sous-mesures 19.02 et 19.03 » : adoption d'un nouveau circuit de gestion LEADER applicable à l'ensemble du périmètre de la Région Normandie.

## ANNEXE 2 : ELEMENTS FINANCIERS

**2.1 Maquette financière**

Montants des paiements prévus par fiche-action du GAL sur la période 2014-2023

Orientation stratégique	Sous-mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2023		
			Feader	Contrepartie publique nationale (à titre indicatif) Financement apporté par [nom des financeurs]	Total du cofinancement (Feader + CPN)
Développer l'expertise territoriale au service de stratégies anticipatrices et différenciées	19.2	1 : Développer l'observation et l'analyse territoriales	110 000 €	Conseil départemental, Collectivités locales	137 500 €
Structurer une mise en réseau des acteurs au service d'un territoire durable et solidaire	19.2	2 : Impulser de nouvelles démarches collectives en faveur de projets énergétiques et durables.	200 000 €	ADEME, Conseil Régional, Conseil Départemental, Collectivités locales	250 000 €
	19.2	3 : Consolider le réseau associatif et coopératif, pilier de l'initiative citoyenne	150 000 €	Etat, CAF, Conseil Régional, Conseil Départemental, Collectivités locales	187 500 €
Elaborer de nouvelles formes de mobilité au service d'une proximité refondée	19.2	4 : Promouvoir de nouvelles solutions alternatives et interconnectées de transport	150 000 €	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Collectivités locales	187 500 €
	19.2	5 : Parier sur le numérique pour inventer de nouvelles formes de services et de sociabilité	100 000 €	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Collectivités locales	125 000 €
Imaginer des centres de vie solidaires	19.2	6 : Construire un territoire socialement inclusif, au service de nouvelles relations citoyennes	180 000 €	Etat, ARS, CAF, Conseil Régional, Conseil Départemental, Collectivités locales	225 000 €
Renforcer des centres de vie structurants et éco-dynamiques	19.2	7 : S'appuyer sur des équipements structurants, performants énergétiquement et adaptés aux besoins	700 000 €	Etat, ADEME, CAF, Conseil Régional, Conseil Départemental, Collectivités locales	875 000 €
	19.2	8 : Agir pour redynamiser l'économie de proximité	200 000 €	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Collectivités locales	250 000 €
Co-construire des centres de vie identitaires et vivants	19.2	9 : Favoriser la valorisation et la réappropriation des ressources naturelles et patrimoniales	120 000 €	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Collectivités locales	150 000 €
Développer la coopération	19.3	10 : Ambitions de coopération pour renforcer la valeur ajoutée du programme LEADER par de nouvelles expérimentations	90 000 €	Conseil Régional, Conseil départemental, Collectivités locales	112 500 €
Assurer l'animation et le fonctionnement du GAL	19.4	11 : Animation, gestion, communication et évaluation du programme LEADER	309 399 €	Autofinancement	386 749 €
			<b>2 309 399 €</b>		<b>2 886 749 €</b>

## 2.2 Profil annuel minimum de paiements cumulés à respecter (en Feader)

	2014-2017	2015-2018	2016-2019	2017-2020	2018-2021	2019-2022	2020-2023
Tranches de paiements	0%	10%	10%	10%	10%	15%	45%
Montant par tranche de paiement FEADER	0 €	230 940 €	230 940 €	230 940 €	230 940 €	346 410 €	1 039 230 €

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Minimum des paiements cumulés attendus	0%	10%	20%	30%	40%	55%	100%
Montant de paiement FEADER attendu au 31/12	0 €	230 940 €	461 880 €	692 820 €	923 760 €	1 270 169 €	2 309 399 €

*Les années indiquées sont des années civiles (1er janvier au 31 décembre)*

## ANNEXE 8a : CIRCUIT DE GESTION LEADER

Dossiers déposés par la structure porteuse du GAL  
Circuit de gestion appliqué pour SOUS-MESURES 10-2 et 10-3

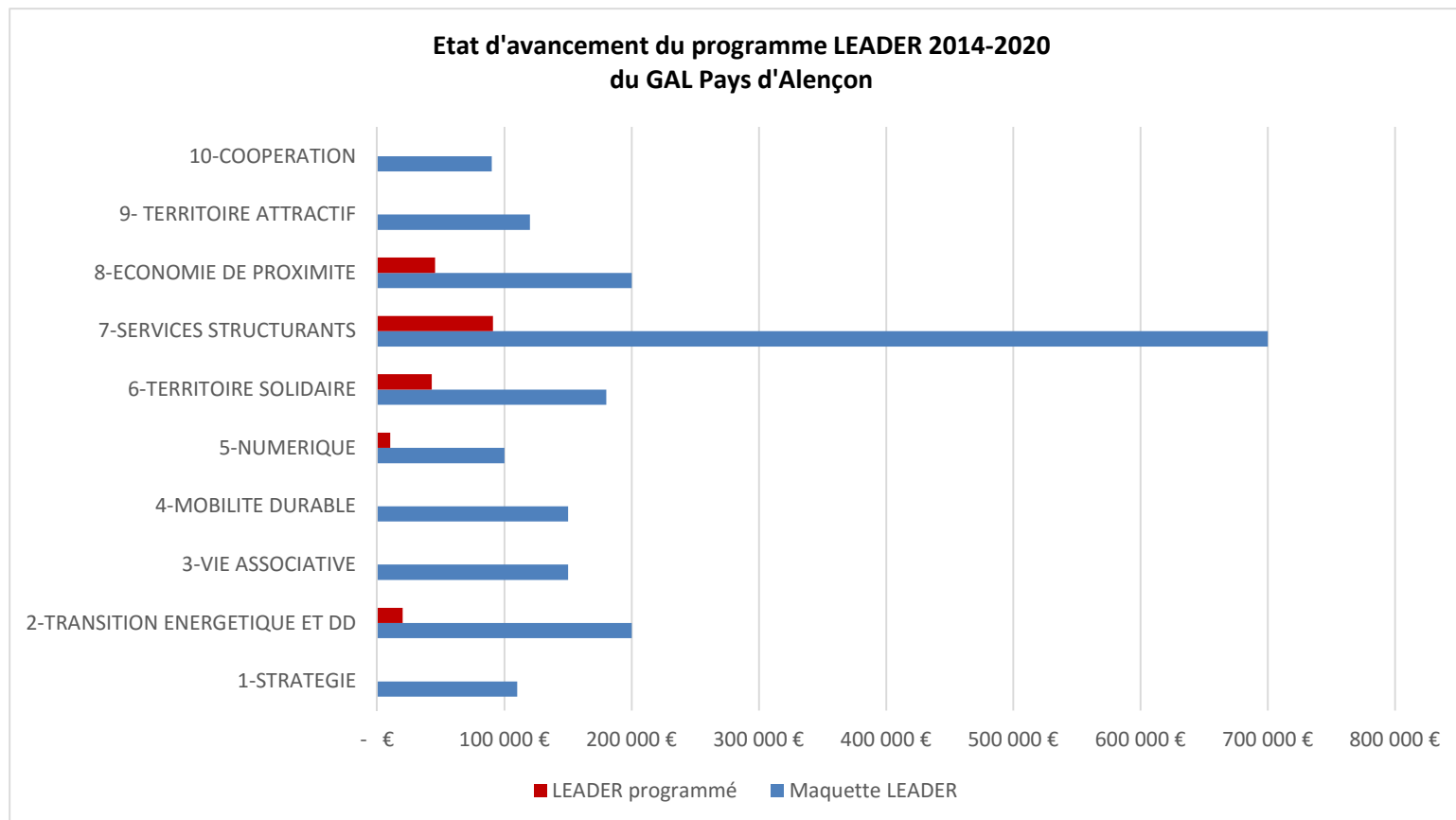
Descriptif des missions déléguées GUSI [guichet unique service instructeur] = AG SI et GAL GU		Délégations de missions (Oui/Non)	Délégations de signature (Oui/Non)
<b>Etapes de gestion des dossiers</b> Libellé de l'action à réaliser	<b>Acteurs</b> Acteurs potentiels tel que défini dans la trame annexé à la convention AG/OP/MAAF (non modifiable)	Délégation par l'AG de l'action, de la tâche à réaliser Cellule non- grisée avec un contenu à "oui => acteur"; pour indiquer l'existence d'un acte de délégation de tâches + indication de l'acteur réalisant la tâche Par acte de délégation de tâche, on entend une convention de délégation auprès d'un service extérieur à l'AG ou la présente convention lorsque la tâche est déléguée au GAL; Cellule non- grisée avec un contenu à "non => acteur" ; pour indiquer l'absence d'un acte de délégation de tâches + indication de l'acteur réalisant la tâche - pas d'acte de délégation spécifique pour les tâches confiées au GAL par les règlements de l'union européenne; Cellule grisée : lorsque la délégation par l'AG est réglementairement impossible ou lorsque la tâche est réalisée par un acteur autre que les signataires de la présente convention.	Délégation de la signature Cellule non- grisée avec un contenu à "oui => signataire" ; pour indiquer l'existence d'un acte de délégation de signature + indication du signataire identifié La présente convention ne peut pas être considérée comme l'acte de délégation de signature. Il s'agit d'un acte spécifique. Cellule non- grisée avec un contenu à "non => signataire" ; pour indiquer l'absence d'un acte de délégation de signature + indication du signataire identifié - pas d'acte de délégation de signature spécifique pour les tâches confiées au GAL par les règlements de l'union européenne ; Cellule grisée : lorsque la délégation de signature est réglementairement impossible ou lorsque la signature est réalisée par un acteur autre que les signataires de la présente convention ou encore lorsque la tâche identifiée ne nécessite pas de signature.
Définition des fiches mesures dans le plan d'actions	GAL selon les orientations de l'AG	Non => GAL	
<b>A ) Instruction de la demande d'aide</b>			
Information des demandeurs	AG / GAL	Non => AG	
Remise du dossier de demande d'aide	GAL	Non => GAL	
Dépôt de la demande d'aide	demandeur		
Réception de la demande d'aide (AR de dépôt de dossier)	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => GAL
Contrôle administratif (instruction réglementaire) : - Vérification de la complétude du dossier de demande d'aide et le cas échéant, envoi du courrier de demande de pièces	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => GAL
Contrôle administratif (instruction réglementaire) : - Emission AR de dossier complet	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
Contrôle administratif (instruction réglementaire) : - Vérification de la conformité des pièces justificatives - Vérification des critères d'éligibilité du demandeur et du projet - Vérification des autres points de contrôle administratif (dont les contrôles croisés) - Calcul du montant prévisionnel de l'aide (y compris la répartition entre financeurs) - Conclusion, transmission du rapport	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	
Information de l'AG et des financeurs potentiels (inscription en comité)	GAL(*) ou GUSI	oui => GAL	
Analyse de la demande au regard des critères de sélection	GAL(*) ou GUSI	non => GAL	
<b>B) Sélection – Programmation</b>			
Détermination et proposition du montant de l'aide	GAL	Non => GAL	
Sélection – Programmation			
- Réception : du rapport de synthèse de l'instruction / d'une liste des dossiers - Passage en comité - Communication des résultats au GUSI	GAL	Non => GAL	
<b>C) Décision</b>			
Information des demandeurs non sélectionnés	GAL	Non => GAL	Non => GAL
Information des demandeurs inéligibles	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
Réservation des autorisations d'engagement (AE)	AG	Non => AG	
Décision d'attribution de l'aide Etat	Préfet		
Décision d'attribution de l'aide FEADER	AG	Non => AG	Non => AG
Décision d'attribution de l'aide des autres financeurs	Autres fin.		
Transmission de la(des) décision(s) attributive(s) signée(s) au bénéficiaire	AG ou GUSI ou GAL(*)	Non => AG	Non => AG
<b>D) Instruction d'une demande de paiement</b>			
Remise du dossier de demande de paiement	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	
Dépôt de la demande de paiement	Demandeur		
Réception de la demande de paiement	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	
Contrôle administratif de la demande de paiement (vérification du service fait) : - Vérification de la complétude du dossier de demande de paiement et le cas échéant, envoi du courrier de demande de pièces	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
Contrôle administratif de la demande de paiement (vérification du service fait) : - Visite sur place	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
Contrôle administratif de la demande de paiement (vérification du service fait) : - Vérification de la conformité des pièces justificatives - Vérification des points de contrôle administratif (dont contrôles croisés) - Calcul du montant de l'aide (y compris la répartition entre financeurs) - Conclusion	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
Demande de paiement à l'ASP	GUSI	Non => AG	
<b>E) Mise en paiement</b>			
Contrôle administratif avant paiement	ASP		
Vérification de la liquidation de l'aide à verser	ASP		
Paiement et envoi d'un avis de paiement au bénéficiaire	ASP		
<b>F) Contrôle</b>			
Contrôles par l'Agence Comptable et contrôle de conformité	ASP		
Contrôle sur place : - Echantillonnage aléatoire et suivant analyse de risque	ASP		
- sélection orientée éventuelle	AG et sur proposition GUSI ou ASP		
- Validation de la sélection	ASP		
- Réalisation, calcul des suites et envoi du rapport de contrôle/synthèse au service instructeur + proposition des suites à donner	ASP		
Phase contradictoire et demande éventuelle de modification de la suite à l'ASP	GUSI	Non => AG	Non => AG
Arbitrage éventuel	AG		
<b>G ) Irrégularités</b>			
Détermination des montants à rembourser	AG	Non => AG	
Décision de déchéance partielle ou totale	AG	Non => AG	Non => AG
Emission et envoi du ou des ordres de recouvrer (Feader et paiement associé)	ASP		
Emission et envoi du ou des ordres de recouvrer dissocié	financeur concerné		
Mise en recouvrement des sommes dues (Feader et paiement associé)	ASP		
<b>H ) Vie et fin du dossier</b>			
Avenant	AG	Non => AG	Non => AG
Désengagement des crédits en cas de sous réalisation	GUSI	Non => AG	
Archivage : Conservation des pièces	ASP ou DDT(M)		
<b>I) Recours</b>			
Réponse aux recours administratifs	GUSI ou AG	Non => AG	Non => AG
Réponse aux recours contentieux	AG	Non => AG	

**ANNEXE 8b : CIRCUIT DE GESTION LEADER**  
**Dossiers non déposés par la structure porteuse du GAL**  
 Circuit de gestion appliqué pour SOUS-MESURES 19-2 et 19-3

Descriptif des missions déléguées		Délégations de missions (Oui/Non)	Délégations de signature (Oui/Non)
<b>GUSI (guichet unique service instructeur) = AG SI et GAL GU</b>			
<b>Etapes de gestion des dossiers</b>	<b>Acteurs</b>		
Libellé de l'action à réaliser	Acteurs potentiels tel que défini dans la trame annexé à la convention AG/OP/MAAF (non modifiable)	Délégation par l'AG de l'action, de la tâche à réaliser <i>Cellule non-grisée avec un contenu à "oui =&gt; acteur"</i> , pour indiquer l'existence d'un acte de délégation de tâches + indication de l'acteur réalisant la tâche Par acte de délégation de tâche, on entend une convention de délégation auprès d'un service extérieur à l'AG ou la présente convention lorsque la tâche est déléguée au GAL: <i>Cellule non-grisée avec un contenu à "non =&gt; acteur"</i> , pour indiquer l'absence d'un acte de délégation de tâches + indication de l'acteur réalisant la tâche - pas d'acte de délégation spécifique pour les tâches confiées au GAL par les règlements de l'union européenne; <i>Cellule grisée</i> : lorsque la délégation par l'AG est réglementairement impossible ou lorsque la tâche est réalisée par un acteur autre que les signataires de la présente convention.	Délégation de la signature <i>Cellule non-grisée avec un contenu à "oui =&gt; signataire"</i> , pour indiquer l'existence d'un acte de délégation de signature + indication du signataire identifié La présente convention ne peut pas être considérée comme acte de délégation de signature. Il s'agit d'un acte spécifique. <i>Cellule non-grisée avec un contenu à "non =&gt; signataire"</i> , pour indiquer l'absence d'un acte de délégation de signature + indication du signataire identifié - pas d'acte de délégation de signature spécifique pour les tâches confiées au GAL par les règlements de l'union européenne ; <i>Cellule grisée</i> : lorsque la délégation de signature est réglementairement impossible ou lorsque la signature est réalisée par un acteur autre que les signataires de la présente convention ou encore lorsque la tâche identifiée ne nécessite pas de signature.
Définition des fiches mesures dans le plan d'actions	GAL selon les orientations de l'AG	Non => GAL	
<b>A ) Instruction de la demande d'aide</b>			
Information des demandeurs	AG / GAL	Non => GAL	
Remise du dossier de demande d'aide	GAL	Non => GAL	
Dépôt de la demande d'aide	demandeur		
Réception de la demande d'aide (AR de dépôt de dossier)	GAL(*) ou GUSI	Non => GAL	Non => GAL
Contrôle administratif (instruction réglementaire) :			
- Vérification de la complétude du dossier de demande d'aide et le cas échéant, envoi du courrier de demande de pièces	GAL(*) ou GUSI	non => GAL	Non => GAL
Contrôle administratif (instruction réglementaire) :			
- Emission AR de dossier complet	GAL(*) ou GUSI	Non => GAL	Non => GAL
Contrôle administratif (instruction réglementaire) :			
- Vérification de la conformité des pièces justificatives			
- Vérification des critères d'éligibilité du demandeur et du projet			
- Vérification des autres points de contrôle administratif (dont les contrôles croisés)	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	
- Calcul du montant prévisionnel de l'aide (y compris la répartition entre financeurs)			
- Conclusion, transmission du rapport			
Information de l'AG et des financeurs potentiels (inscription en comité)	GAL(*) ou GUSI	oui => GAL	
Analyse de la demande au regard des critères de sélection	GAL(*) ou GUSI	non => GAL	
<b>B) Sélection – Programmation</b>			
Détermination et proposition du montant de l'aide	GAL	Non => GAL	
Sélection – Programmation			
- Réception : du rapport de synthèse de l'instruction / d'une liste des dossiers			
- Passage en comité			
- Communication des résultats au GUSI			
<b>C) Décision</b>			
Information des demandeurs non sélectionnés	GAL	Non => GAL	Non => GAL
Information des demandeurs inéligibles	GAL(*) ou GUSI	Oui => GAL	Non => AG
Réservation des autorisations d'engagement (AE)	AG	Non => AG	
Décision d'attribution de l'aide Etat	Préfet		
Décision d'attribution de l'aide FEADER	AG	Non => AG	Non => AG
Décision d'attribution de l'aide des autres financeurs	Autres fin.		
Transmission de la(des) décision(s) attributive(s) signée(s) au bénéficiaire	AG ou GUSI ou GAL(*)	Non => AG	Non => AG
<b>D) Instruction d'une demande de paiement</b>			
Remise du dossier de demande de paiement	GAL(*) ou GUSI	Oui => GAL	
Dépôt de la demande de paiement	Demandeur		
Réception de la demande de paiement	GAL(*) ou GUSI	Oui => GAL	Oui => GAL
Contrôle administratif de la demande de paiement (vérification du service fait) :			
- Vérification de la complétude du dossier de demande de paiement et le cas échéant, envoi du courrier de demande de pièces	GAL(*) ou GUSI	Oui => GAL	Oui => GAL
Contrôle administratif de la demande de paiement (vérification du service fait) :			
- Visite sur place	GAL(*) ou GUSI	Oui => GAL	Oui => GAL
Contrôle administratif de la demande de paiement (vérification du service fait) :			
- Vérification de la conformité des pièces justificatives			
- Vérification des points de contrôle administratif (dont contrôles croisés)	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
- Calcul du montant de l'aide (y compris la répartition entre financeurs)			
- Conclusion			
Demande de paiement à l'ASP	GUSI	Non => AG	
<b>E) Mise en paiement</b>			
Contrôle administratif avant paiement	ASP		
Vérification de la liquidation de l'aide à verser	ASP		
Paiement et envoi d'un avis de paiement au bénéficiaire	ASP		
<b>F) Contrôle</b>			
Contrôles par l'Agence Comptable et contrôle de conformité	ASP		
Contrôle sur place :	ASP		
- Echantillonnage aléatoire et suivant analyse de risque	ASP		
- Sélection orientée éventuelle	AG et sur proposition GUSI ou ASP		
- Validation de la sélection	ASP		
- Réalisation, calcul des suites et envoi du rapport de contrôle/synthèse au service instructeur + proposition des suites à donner	ASP		
Phase contradictoire et demande éventuelle de modification de la suite à l'ASP	GUSI	Non => AG	Non => AG
Arbitrage éventuel	AG		
<b>G ) Irrégularités</b>			
Détermination des montants à rembourser	AG	Non => AG	
Décision de déchéance partielle ou totale	AG	Non => AG	Non => AG
Emission et envoi du ou des ordres de recouvrer (Feader et paiement associé)	ASP		
Emission et envoi du ou des ordres de recouvrer dissocié	financeur concerné		
Mise en recouvrement des sommes dues (Feader et paiement associé)	ASP		
<b>H ) Vie et fin du dossier</b>			
Avenant	AG	Non => AG	Non => AG
Désengagement des crédits en cas de sous réalisation	GUSI	Non => AG	
Archivage : Conservation des pièces	ASP ou DDT(M)		
<b>I) Recours</b>			
Réponse aux recours administratifs	GUSI ou AG	Oui => GAL	Non => AG
Réponse aux recours contentieux	AG	Non => AG	

### 3. ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION ET DE LA SELECTION

- ▶ 5 comités de programmation LEADER depuis le lancement du programme
- ▶ 24 avis d'opportunité favorables et 1 avis d'opportunité défavorable
- ▶ 8 avis définitifs favorables
- ▶ 13,25 % de l'enveloppe LEADER programmée, soit 306 047 €



**ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION AU 1er NOVEMBRE 2017**

Maître d'ouvrage	Opération	Fiche action	Grille de sélection Notation (sur 30)	PROGRAMMATION avis définitif			Taux de programmation
				CP LEADER	Coût total éligible	Aide LEADER notifiée	
<b>FICHE ACTION 1 : DEVELOPPER L'OBSERVATION ET L'ANALYSE TERRITORIALES</b>				<b>ENVELOPPE FEADER</b>			<b>110 000,00 €</b>
<b>TOTAL FICHE ACTION 1</b>						<b>- €</b>	<b>0,00%</b>
<b>FICHE ACTION 2 : PROMOUVOIR LES PROJETS ENERGETIQUES ET DURABLES</b>				<b>ENVELOPPE FEADER</b>			<b>200 000,00 €</b>
Pays d'Alençon	Etude pré-opérationnelle d'OPAH sur la commune nouvelle de Villeneuve en Perseigne et la CDC du Saosnois	2	21,5	04/07/2016	25 020,55 €	20 000,00 €	
<b>TOTAL FICHE ACTION 2</b>					<b>25 020,55 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>10,00%</b>
<b>FICHE ACTION 3 : CONSOLIDER LE RESEAU ASSOCIATIF ET COOPERATIF</b>				<b>ENVELOPPE FEADER</b>			<b>150 000,00 €</b>
<b>TOTAL FICHE ACTION 3</b>						<b>- €</b>	<b>0,00%</b>
<b>FICHE ACTION 4 : ENCOURAGER LA MOBILITE DURABLE</b>				<b>ENVELOPPE FEADER</b>			<b>150 000,00 €</b>
<b>TOTAL FICHE ACTION 4</b>						<b>- €</b>	<b>0,00%</b>
<b>FICHE ACTION 5 : DEVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES PAR LE NUMERIQUE</b>				<b>ENVELOPPE FEADER</b>			<b>100 000,00 €</b>
CCI Portes de Normandie	Premier forum des métiers du numérique, SILIC#ORNE Vallée	5	20,5	29/05/2017	17 620,92 €	10 281,81 €	
<b>TOTAL FICHE ACTION 5</b>					<b>17 620,92 €</b>	<b>10 281,81 €</b>	<b>10,28%</b>
<b>FICHE ACTION 6 : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE</b>				<b>ENVELOPPE FEADER</b>			<b>180 000,00 €</b>
Association Les Bambins sagiens	Création d'une maison d'assistantes maternelles	6	17,5	04/07/2016	3 593,18 €	2 800,00 €	
CDC Vallée de la Haute Sarthe	Création d'une aire de loisirs intergénérationnelle au Mêle sur Sarthe	6	24,5	04/07/2016	249 125,75 €	40 000,00 €	
<b>TOTAL FICHE ACTION 6</b>					<b>252 718,93 €</b>	<b>42 800,00 €</b>	<b>23,78%</b>
<b>FICHE ACTION 7 : S'APPUYER SUR DES EQUIPEMENTS PERFORMANTS</b>				<b>ENVELOPPE FEADER</b>			<b>700 000,00 €</b>
ALTHEA	Développement de l'offre d'hébergement temporaire pour les jeunes en alternance du FJT	7	20	29/05/2017	955 000,00 €	91 000,00 €	
<b>TOTAL FICHE ACTION 7</b>					<b>955 000,00 €</b>	<b>91 000,00 €</b>	<b>13,00%</b>



Maître d'ouvrage	Opération	Fiche action	Grille de sélection Notation (sur 30)	PROGRAMMATION avis définitif			Taux de programmation
				CP LEADER	Coût total éligible	Aide LEADER notifiée	
<b>FICHE ACTION 8 : REDYNAMISER L'ECONOMIE DE PROXIMITE</b>				<b>ENVELOPPE FEADER</b>			<b>200 000,00 €</b>
Mme LIEURAY	Maintien du commerce Tabac-Presse-Jeux-Cadeaux	8	23,5	08/12/2016	23 525,00 €	14 115,00 €	
CCI Portes de Normandie	Redynamiser le commerce de l'hyper centre d'Alençon	8	25,5	29/05/2017	41 307,95 €	31 290,36 €	
<b>TOTAL FICHE ACTION 8</b>					<b>64 832,95 €</b>	<b>45 405,36 €</b>	<b>22,70%</b>
<b>FICHE ACTION 9 : STRUCTURER UNE OFFRE TOURISTIQUE DE PROXIMITE</b>							<b>120 000,00 €</b>
<b>TOTAL FICHE ACTION 9</b>						- €	<b>0,00%</b>
<b>FICHE ACTION 10 : COOPERER POUR PARTAGER, EXPERIMENTER ET INNOVER</b>							<b>90 000,00 €</b>
<b>TOTAL FICHE ACTION 10</b>						- €	<b>0,00%</b>
<b>FICHE ACTION 11 : ANIMATION, GESTION ET COMMUNICATION DU PROGRAMME LEADER</b>							<b>309 399,00 €</b>
Pays d'Alençon	Animation et gestion du programme LEADER - 2016	11	/	04/07/2016	120 700,50 €	96 560,40 €	
<b>TOTAL FICHE ACTION 11</b>					<b>120 700,50 €</b>	<b>96 560,40 €</b>	<b>31,21%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>1 435 893,85 €</b>	<b>306 047,57 €</b>	
<b>TAUX DE PROGRAMMATION (Enveloppe globale FEADER : 2 309 399 €)</b>						<b>13,25%</b>	

ETAT DE LA SELECTION DES DOSSIERS AU 1er NOVEMBRE 2017

Maître d'ouvrage	Opération	Fiche action	Coût total prévisionnel	Montant LEADER sollicité	SELECTION		
					Date CP LEADER	Notation (sur 30)	avis d'opportunité
<b>FICHE ACTION 1 : DEVELOPPER L'OBSERVATION ET L'ANALYSE TERRITORIALES</b>							
CDC Vallée de la Haute Sarthe	Elaboration d'un projet de territoire	1	7 200,00 €	5 760,00 €	29/05/2017	28	favorable
<b>FICHE ACTION 2 : PROMOUVOIR LES PROJETS ENERGETIQUES ET DURABLES</b>							
Pays d'Alençon	Mise en œuvre du défi Familles à énergie positive - hiver 2015/2016	2	16 513,90 €	8 141,12 €	18/04/2016	18	favorable
<b>FICHE ACTION 3 : CONSOLIDER LE RESEAU ASSOCIATIF ET COOPERATIF</b>							
Agir la Redingote	Mutualisation d'un poste de responsable Formation avec l'association Aide	3	47 127,12 €	15 000,00 €	08/12/2016	24	favorable
<b>FICHE ACTION 4 : ENCOURAGER LA MOBILITE DURABLE</b>							
SE61	Déploiement du réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques	4	177 630,80 €	15 000,00 €	18/04/2016	22	favorable
Villeneuve en Perseigne	Aménagement du hameau des Buissons	4	126 630,00 €	15 000,00 €	08/12/2016	16,5	favorable
<b>FICHE ACTION 5 : DEVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES PAR LE NUMERIQUE</b>							
<b>FICHE ACTION 6 : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE</b>							
CDC Bocage carrougien	Création d'une Maison de Services Au Public	6	29 896,00 €	8 916,00 €	4/07/2016 CE	22	favorable
CDC de la Vallée de la Haute sarthe	Création d'aires de loisirs accessibles pour tous	6	250 000,00 €	40 000,00 €	29/05/2017	21,5	favorable

					SELECTION		
Maître d'ouvrage	Opération	Fiche action	Coût total prévisionnel	Montant LEADER sollicité	Date CP LEADER	Notation (sur 30)	avis d'opportunité
<b>FICHE ACTION 7 : S'APPUYER SUR DES EQUIPEMENTS PERFORMANTS</b>							
Commune nouvelle d'Ecouvès	Réhabilitation du foyer rural pour maintenir un équipement de proximité de qualité et performant énergétiquement	7	726 052,60 €	100 000,00 €	4/07/2016 CE	17	favorable
Association Les Rives du Lac	Création d'un établissement d'un accueil temporaire favorisant le retour et le maintien à domicile de personnes fragilisées	7	980 000,00 €	130 000,00 €	4/07/2016 CE	26,5	favorable
CUA	Extension du CRD	7	854 000,00 €	83 694,00 €	4/07/2016 CE	23	favorable
SE61	Création d'un showroom des énergies renouvelables	7	1 108 500,00 €	130 000,00 €	08/12/2016	24	favorable
<b>FICHE ACTION 8 : REDYNAMISER L'ECONOMIE DE PROXIMITE</b>							
Commune de Saint Denis sur Sarthon	Implantation d'une boulangerie-pâtisserie	8	188 851,67 €	40 000,00 €	4/07/2016 CE	17	favorable
Entreprise SNOT	Mise en œuvre d'une stratégie de communication pour développer l'activité aujourd'hui déclinante	8	23 110,00 €	8 241,00 €	08/12/2016	10,5	défavorable
<b>FICHE ACTION 9 : STRUCTURER UNE OFFRE TOURISTIQUE DE PROXIMITE</b>							
M.CHAUVIN	En terre Sauvage : développement d'un hébergement insolite et d'un nouvel espace bisons/moufons/daims	9	42 222,52 €	15 000,00 €	08/12/2016	19	favorable
CDC Vallée de la Haute Sarthe	Création de 3 aires de camping-car	9	36 666,67 €	15 000,00 €	29/05/2017	23	favorable
Commune de Saint Céneri le Gérei	Création d'une salle culturelle et d'un gîte d'étape en réhabilitant un ancien logement communal	9	230 458,00 €	15 000,00 €	29/05/2017	23,5	favorable
<b>FICHE ACTION 10 : COOPEER POUR PARTAGER, EXPERIMENTER ET INNOVER</b>							
Centre social Croix mercier	Promouvoir la mobilité internationale des jeunes ornais	10	3 427,81 €	2 056,81 €	4/07/2016 CE	19	favorable

#### 4. EXAMEN DE 7 DOSSIERS POUR UN AVIS D'OPPORTUNITE

Avant l'examen du dossier pour avis d'opportunité, une présentation du projet est faite aux membres du comité (cf. guide de réunion – fiche de présentation de chaque dossier). Ensuite, la proposition de notation du dossier formulée par les membres du comité technique est indiquée aux membres du comité de programmation avant qu'ils donnent leur avis.

##### ❖ Dossier « Elaboration d'un plan intercommunal de dynamisation commerciale » - CDC Maine Saosnois

###### **Analyse du comité de programmation LEADER**

○ Contribution du projet au programme LEADER	2 sur 4
○ Périmètre et innovation	5 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	4 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	2 sur 5
○ Fiche action 1 : Développer l'observation et l'analyse territoriales	8 sur 10
<b>TOTAL</b>	<b>21 sur 30</b>

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres présents du comité de programmation LEADER.

##### ❖ Dossier « Etude préalable au lancement d'une opération collective de modernisation de l'artisanat et du commerce à l'échelle du Pays d'Alençon » - GIP AT du Pays d'Alençon

###### **Analyse du comité de programmation LEADER**

○ Contribution du projet au programme LEADER	2 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	5 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	5 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	2 sur 5
○ Fiche action 1 : Développer l'observation et l'analyse territoriales	10 sur 10
<b>TOTAL</b>	<b>24 sur 30</b>

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres présents du comité de programmation LEADER.

Monsieur CHEVALLIER, Président du GIP Pays d'Alençon, et Monsieur VONTHRON, Président de la Chambre de Métiers et de l'artisanat interdépartementale Calvados-Orne – Délégation Orne, ont quitté la salle de réunion afin de ne pas prendre part à la décision de sélection de cette opération.

##### ❖ Dossier « Mise en place d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique sur la CUA » - Communauté Urbaine d'Alençon

###### **Analyse du comité de programmation LEADER**

○ Contribution du projet au programme LEADER	0 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	3,5 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	5 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	3 sur 5
○ Fiche action 2 : Promouvoir les projets énergétiques et durables	10 sur 10
<b>TOTAL</b>	<b>21,5 sur 30</b>

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.  
Messieurs FIRMESSE et LARCHEVEQUE, Conseillers communautaires de la CUA, ont quitté la salle de réunion afin de ne pas prendre part à la décision de sélection de cette opération.

#### ❖ Dossier « Création d'un studio de danse » - Compagnie Bleu 202

Il est rappelé que la Compagnie Bleu 202 est située au sein du périmètre « quartier prioritaire de la politique de la ville ». A ce titre, les membres estiment à l'unanimité la nécessité d'ajouter un point à l'impact du projet sur la cohésion sociale dans la mesure où ce dernier répond aux besoins de publics en difficulté, soit une notation totale de 5 sur 10 pour les critères spécifiques de la fiche action 3.

##### **Analyse du comité de programmation LEADER**

○ Contribution du projet au programme LEADER	2 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	2,5 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	3 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	4 sur 5
○ Fiche action 3 : Consolider le réseau associatif et coopératif	5 sur 10
<b>TOTAL</b>	<b>16,5 sur 30</b>

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

#### ❖ Dossier « Développement des liaisons douces dans le bourg de Champfleur » - Commune de Champfleur

##### **Analyse du comité de programmation LEADER**

○ Contribution du projet au programme LEADER	2 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	0 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	2 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	5 sur 5
○ Fiche action 4 : Promouvoir de nouvelles solutions alternatives et interconnectées de transport	4 sur 10
<b>TOTAL</b>	<b>13 sur 30</b>

⇒ **Avis d'opportunité défavorable** des membres du comité de programmation LEADER.

#### ❖ Dossier « Développement du Web média in situ » - Les Ouranies

##### **Analyse du comité de programmation LEADER**

○ Contribution du projet au programme LEADER	3 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	3 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	2 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	4 sur 5
○ Fiche action 5 : Développer de nouveaux services par le numérique	6 sur 10
<b>TOTAL</b>	<b>18 sur 30</b>

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

❖ Dossier « Valorisation du circuit touristique urbain, Mamers au fil de l'eau » - Office de Tourisme Maine-Saosnois

**Analyse du comité de programmation LEADER**

○ Contribution du projet au programme LEADER	2 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	2,5 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	2 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	4 sur 5
○ Fiche action 9 : Structurer une offre touristique de proximité	6 sur 10
<b>TOTAL</b>	<b>16,5 sur 30</b>

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

## 5. EXAMEN DE 2 DOSSIERS POUR UN AVIS DEFINITIF

❖ Dossier « Implantation d'une boulangerie-pâtisserie » - Commune de Saint Denis sur Sarthon

**Pour rappel** : avis d'opportunité favorable au comité de programmation LEADER du 04/07/2016 (**Grille de sélection : 17/30**).

**Rapport d'instruction validé le 22 novembre 2017**

**Budget prévisionnel :**

Dépenses éligibles	HT	Recettes	HT
Travaux de réhabilitation	188 851,67 €	<b>UE – LEADER sollicité</b>	<b>40 000,00 €</b>
		Etat – Réserve parlementaire	6 738,95 €
		Etat - DETR	57 264,40 €
		Département Orne	10 000,00 €
		Autofinancement emprunt	74 848,32 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>188 851,67 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>188 851,67 €</b>

⇒ **Avis définitif favorable** des membres du comité de programmation LEADER pour octroyer une aide FEADER de 40 000 € à la Commune de Saint Denis sur Sarthon.

❖ Dossier « Elaboration du projet de territoire de la CDC de la Vallée de la Haute Sarthe » - CDC de la Vallée de la Haute Sarthe

**Pour rappel** : avis d'opportunité favorable au comité de programmation LEADER du 29/05/2017 (**Grille de sélection : 28/30**).

**Rapport d'instruction validé le 24 novembre 2017**

**Budget prévisionnel :**

Dépenses éligibles	HT	Recettes éligibles	HT
Prestation Orne Métropole	7 200 €	<b>UE – LEADER sollicité</b>	<b>5 760 €</b>
		Autofinancement emprunt	1 440 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>7 200 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>7 200 €</b>

⇒ **Avis définitif favorable** des membres du comité de programmation LEADER pour octroyer une aide FEADER de 5 760 € à la CDC de la Vallée de la Haute Sarthe.

Monsieur SALMON, conseil communautaire de la CDC Vallée de la Haute Sarthe, a quitté la salle de réunion afin de ne pas prendre part à la décision de sélection de cette opération.

**Récapitulatif de la programmation par fiche action des 10 opérations programmées**

FA	Opération	Enveloppe LEADER	Programmation	Disponibilités
1	Développer l'observation et l'analyse territoriales	110 000 €	<b>5 760 €</b>	104 240 €
2	Promouvoir les projets énergétiques et durables	200 000 €	<b>20 000 €</b>	180 000 €
3	Consolider le réseau associatif et coopératif	150 000 €	<b>0 €</b>	150 000 €
4	Encourager la mobilité durable	150 000 €	<b>0 €</b>	150 000 €
5	Développer de nouveaux services par le numérique	100 000 €	<b>10 281,81 €</b>	89 718,19 €
6	Construire un territoire solidaire	180 000 €	<b>42 800 €</b>	137 200 €
7	S'appuyer sur des équipements structurants	700 000 €	<b>91 000 €</b>	609 000 €
8	Redynamiser l'économie de proximité	200 000 €	<b>85 405,36 €</b>	114 594,64 €
9	Structurer une offre touristique de proximité	120 000 €	<b>0 €</b>	120 000 €

10	Coopérer pour partager et innover	90 000 €	0 €	90 000 €
11	Animation et gestion du programme LEADER	309 399 €	96 560,40 €	212 838,60 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 309 399 €</b>	<b>351 807,57 €</b>	<b>1 957 591 €</b>

⇒ **Etat de la programmation LEADER :\_ ► 10 dossiers programmés pour 351 807,57 €**  
**► Soit 15,23 % de l'enveloppe LEADER programmée au 27/11/2017**

## 5. Questions diverses

⇒ **Révision à prévoir de la composition du comité de programmation LEADER**

La CCI Portes de Normandie – délégation d'Alençon a fait part au Pays d'Alençon, de sa volonté de confier sa représentation au sein des différentes instances du Pays à Monsieur Vonthron, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Calvados-Orne – Délégation Orne. Cette décision a ainsi une incidence sur le nombre de membres à siéger au sein du collège privé du comité de programmation LEADER du GAL. Ce sujet sera ainsi abordé au prochain comité de programmation LEADER du début d'année 2018.

Le prochain comité de programmation LEADER devrait être organisé en février/mars 2018.